

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



PREAMBULE

ARTICLE 1 - PRIX ET NOMBRE DE PLACES

ARTICLE 2 - DISPONIBILITE

ARTICLE 3 - PLANS DE SALLE ET LOCALISATION DES PLACES

ARTICLE 4 - PAIEMENT

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS

ARTICLE 6 - OBTENTION DES BILLETS

ARTICLE 7 - ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

ARTICLE 8 - SERVICE CLIENTELE ET SUIVI DE COMMANDE

ARTICLE 9 - ACHEMINEMENT

ARTICLE 10 - DROIT APPLICABLE – LITIGES

Le présent service de billetterie est réalisé par le « Spartiate Fighting Club d'Arques » (Siège social : Espace Pierre Mauroy, Rue Aristide Briand, 62510 Arques - Association n°W625003489 - N° Siret : 812 949 055 00014 - Email : contact@spartiate-fighting-club.fr).

PREAMBULE

Le « Spartiate Fighting Club d'Arques » organise le six mai deux mil dix sept, un gala de boxe sous l'égide de la fédération française de kick-boxing, muay-thaï et disciplines associées. L'événement propose des combats de classe juniors, amateurs, semi-pro et pro. Les disciplines représentées sont celles du kick-boxing (Full-contact, K1-rules, Low-Kick) et du muay-thaï. Un tournoi de K1-rules, semi-pro en -81 kg est programmé.

Les conditions générales de vente qui s'appliquent à ce service de ventes et de réservation de billets du gala de boxe « Spart'Fight » sont celles du « Spartiate Fighting Club d'Arques ».

ARTICLE 1 - PRIX ET NOMBRE DE PLACES

1.1 Les prix des billets du gala (valeur faciale) sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Le prix figurant au recto du billet est le prix global payé par le spectateur. Le prix payé par le spectateur ne peut être modifié sans l'accord de l'organisateur du gala. Le nombre total de places en réservations cumulées par personne ne peut être supérieur au nombre de places définies par l'organisateur toutes catégories confondues. Une même personne ne saurait effectuer plusieurs commandes espacées dans le temps pour contourner cette règle.

1.2 Différents types de tarifs peuvent vous être proposés.

- Entrée dite « classique » disponible le jour de l'événement

- Entrée en « prévente » : disponible les jours précédents l'événement
- Table « VIP » de quatre personnes

Aucun tarif de groupes n'est proposé.

1.3 Le prix des places « classiques » sont vendues au prix de douze euros (12€) le jour de l'événement.

Pour les enfants de moins de douze ans accompagnés, le tarif est de huit euros. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de six ans. Les mineurs sont obligatoirement accompagnés d'une personne majeure.

Une pièce d'identité peut être demandée pour attester de l'âge de l'enfant.

1.4 Les billets « préventes » sont au tarif de dix euros (10€) jusqu'à la veille de l'événement. Exceptionnellement, le « Spartiate Fighting Club d'Arques » peut proposer le tarif « prévente » le jour de l'événement, pendant la période de la pesée, si celle-ci se déroule dans un lieu autre que celui de l'événement (galerie marchande, ...).

Le client est dans l'obligation de remettre son billet « prévente » à l'entrée pour accéder à la salle de spectacle.

1.5 Table VIP :

Des tables VIP sont également proposées au prix de cent vingt euros (120€).

Cette réservation propose une table pour quatre personnes, située aux abords direct du ring, dans une zone privilégiée. Le service comprend une bouteille de Champagne, une bouteille de soda ou de jus de fruit, une bouteille d'eau et un assortiment de canapés.

La place supplémentaire à cette table est possible au prix de quinze euros. La table peut recevoir jusqu'à six personnes.

Au delà de six personnes, la réservation de deux tables de quatre personnes sera facturée.

1.6 A l'ouverture des portes, en échange du ticket « prévente » ou « VIP » ou à l'achat d'une place « classique », le client reçoit un bracelet de couleur correspondant à la catégorie de sa place. Avant l'accès à la salle, ce bracelet est placé et maintenu autour du poignet du client pendant toute la durée de l'événement. Tout client démuné de ce bracelet, ou en possession d'un bracelet déchiré ou comportant des signes caractéristiques de fraude conduira à son exclusion de la salle sans quelconque remboursement.

1.7 Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

1.8 « Le Spartiate Fighting Club d'Arques » se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

1.9 Les billets du gala demeurent la propriété de l'organisateur de la manifestation jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix par le « Le Spartiate Fighting Club d'Arques ».

ARTICLE 2 – DISPONIBILITÉ

Les billets sont disponibles à compter du mardi 18 avril 2017.

Les places sont limitées à 800 personnes.

ARTICLE 3 - PLANS DE SALLES ET LOCALISATION DES PLACES

En fonction de la configuration de la salle et de l'évènement, il peut vous être proposé les places suivantes :

Des tables « VIP »

Des places libres dans l'ensemble de la salle (Hors zone « VIP »)

Dans le courant de votre réservation, vos places VIP peuvent être indiquées sur un plan de salle si celui-ci est disponible. La localisation sur ce plan est fournie de la façon la plus représentative possible. Toutefois, en fonction de la dimension réelle de la salle figurée sur le plan, l'emplacement pourra indiquer soit le siège précis soit une zone de la salle dans laquelle sont situées vos places. Les plans de salles de notre site sont mis en place à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle.

ARTICLE 4 - PAIEMENT

4.1 Le règlement de vos achats peut s'effectuer selon les moyens de paiement en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre du « Spartiate Fighting Club d'Arques ». Tout règlement par chèque ne sera accepté que sur présentation d'une pièce d'identité officielle.

4.2 Le paiement par carte bancaire n'est pas acceptée.

ARTICLE 5 – OBLIGATION

Le client ne pourra pas rapporter de nourriture ou de boissons dans la salle de la manifestation. Un coin restauration et une buvette seront mis à disposition.

En vertu de la loi Evin, du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme, il sera strictement interdit de pas fumer dans l'enceinte sportive.

Toute personne ayant une attitude pouvant perturber le bon déroulement de la manifestation sera exclus sur le champs sans possibilité de remboursement.

ARTICLE 6 - OBTENTION DES BILLETS

6.1 Retrait dans notre point de vente :

MAZZA PIZZA, 3 rue de Wissoq à St-Omer, pendant les horaires d'ouverture.

6.2 Lors des entraînements de boxe, salle des arts martiaux, Espace Pierre Mauroy, 62510 Arques.

Horaires : Lundi de 18h45 à 20h15, mardi de 19h00 à 20h30, jeudi de 18h30 à 20h00.

6.3 Le justificatif de paiement est remis au client à sa demande.

6.4 « Le Spartiate Fighting Club d'Arques » décline toute responsabilité : pour les anomalies pouvant survenir en cas de perte, vol ou utilisation illicite d'un billet contrefait. Il ne sera remis au client aucun duplicata ou certificat, rémission du billet, de quelque nature que ce soit, autre que le seul billet initial par le client.

ARTICLE 7 - ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

7.1 Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, les billets de spectacles ne font pas l'objet d'un droit de rétractation

7.2 Un billet de spectacle ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé sauf en cas d'annulation d'un spectacle. En cas d'annulation du spectacle, seul le prix du billet sera remboursé. Ce remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du billet. Dans tous les cas, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne sera remboursé ou dédommagé.

7.3 Un billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui porté au recto dudit billet.

Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol.

Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité, avec photo, en cours de validité pourra vous être demandée et elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif.

7.4 Le « Spartiate Fighting Club d'Arques » n'est pas tenu responsable des désistements des boxeurs. Toutes modifications dans l'organisation des combats initialement prévus, ne peut faire l'objet de contestation de la part du client.

ARTICLE 8 - SERVICE CLIENTÈLE ET SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information ou question, notre Service clientèle est à votre disposition :

Téléphone: 06 64 18 75 38, du lundi au samedi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30.

Formulaire mail: gala@spartiate-fighting-club.fr

ARTICLE 9 - ACHEMINEMENT

Pour l'acheminement ou la délivrance de vos billets, « Le Spartiate Fighting Club d'Arques » vous propose, soit d'aller retirer vos billets en points de vente.

ARTICLE 10 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française.

Pour toute réclamation vous pouvez contacter le service clientèle aux coordonnées mentionnées à l'article 8 des présentes conditions.